

Chers Collègues,

Voici quelques informations à propos des abonnements des bibliothèques aux revues Springer. Depuis longtemps, les abonnements sont négociés en amont par des négociatrices et des négociateurs représentant l'ensemble des institutions de recherche et d'enseignement public en France (le consortium Couperin), avant que chaque bibliothèque, si elle le décide, souscrive un abonnement aux conditions obtenues par ce consortium. Actuellement beaucoup de bibliothèques sont abonnées à un bouquet de revues interdisciplinaire.

Une négociation est en cours avec Springer en vue d'un contrat de deux ans à compter du premier janvier 2018. Les conditions proposées par Springer pour le bouquet interdisciplinaire de revues, notamment une hausse annuelle du prix de 2,9 %, semblent aujourd'hui inacceptables. Cette hausse ne permet pas de rompre avec le cycle de hausses constantes subi depuis des années, alors que dans le même temps, les bénéfices d'éditeurs comme Springer battent des records et les budgets des bibliothèques sont en baisse constante, obligeant celles-ci à se désabonner de revues de petits éditeurs qui en font les frais. Ces hausses sont d'autant plus difficiles à accepter que la proportion d'articles en accès libre ("Open Access") ne cesse de croître dans les revues de Springer (ou celles d'autres éditeurs, comme Elsevier, par exemple), parce que les auteurs de ces articles ou leur pays payent en plus pour cela ("OpenChoice").

Pour ces raisons les négociatrices de Couperin sont prêtes à exiger une baisse substantielles du prix de l'abonnement, à condition bien sûr de recevoir le soutien des institutions qui les ont mandaté : les universités, le CNRS, Inria, l'INSERM, etc. Ce soutien signifie que toutes ces institutions doivent être prêtes à ne pas renouveler leurs abonnements, qui viendront à échéance le 31 décembre 2017, dans le cas où aucun accord satisfaisant avec Springer n'aurait pu être conclu, et donc que leurs chercheurs n'aient plus accès aux articles paraissant dans les revues Springer à compter du premier janvier 2018.

Par exemple actuellement en Allemagne les négociateurs représentant les bibliothèques sont engagés dans une négociation "dure" avec Elsevier, dans le but d'obtenir une baisse significative des coûts et, faute d'accord avec cet éditeur, aucune bibliothèque allemande dont le contrat est arrivé à échéance n'a renouvelé son abonnement depuis janvier 2016 ! (détail annexe : les allemands négocient sur un contrat reposant sur un modèle de publication en Open Access totalement basé sur le paiement par l'auteur ("modèle APC avec journal flipping" cest à dire transfert du montant des abonnements vers le paiement des articles à la source) dont il n'est pas encore question en France --- à titre personnel, je considère d'ailleurs que ce modèle est une fausse bonne idée et doit être évité).

Une telle opération nécessite également une adhésion des chercheurs (dans toutes les communautés, car le bouquet de revues est interdisciplinaire). Le but de mon message est donc de vous en tenir informés. L'information circule déjà au sein des bibliothèques de mathématiques (via le RNBM) et devrait également parvenir aux SCD (Services Communs de Documentation) de chaque établissement. Je vous encourage vivement à en discuter avec vos collègues, vos bibliothécaires et, si vous en avez l'occasion, avec les

instances centrales de votre université (SCD, CS, CA), étant donné qu'un engagement global de chaque établissement est nécessaire.

Bien cordialement

Frédéric Hélein

Directeur scientifique du RNBM